



DEUXIÈME ANNÉE.

On s'abonne à l'imprimerie
du Gouvernement.
Prix : 1 franc par an.
Inscrivez votre nom et
d'assurer.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 1853.

N° 12.

MESSAGER DE TAHITI.

ANNONCES
Lisez la ligne.
AU COMPTANT.
S'Addresser à l'imprimerie du
Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décision spontanée, sur les rapports favorables du Commissaire-Imperial. Sa Majesté l'Empereur a dégagé, sous la date du 23 juillet, accorder une commutation en dix ans de bannissement, avec surveillance après l'expiration de cette peine, au nommé Longomazino (Louis-Joseph) qui subit à Nouméa la peine de la déportation, en vertu d'un jugement rendu le 28 août 1851, par le deuxième conseil de guerre, siége à Lyon.

Le commandant des Marquises, Commissaire-Imperial aux îles de la Société, est chargé de faire connaître au nommé Longomazino l'acte d'émancipation dont il est l'objet, et de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution.

Papeete, le 12 novembre 1853.

Par le Commissaire-Imperial,
Le chef d'état-major,
Signé : DESAUX.

Signé, PAGE.

Paris, 21 janvier 1853.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.
DIRECTION DES COLONIES.

Bureau du personnel et des services militaires.
Avise de la mise en nouvactivité d'un chirurgien de la marine.
(Circulaire.)

Monsieur le commandant, M. Anglin (François-Victor-Siméon Justin), chirurgien de la marine de 2^e classe, destiné pour la Guyane française, ayant désobéi volontairement à l'ordre d'embarquement qui lui avait été donné, vient d'être mis sur mon rapport, en non activité par rotatif d'emploi, à application de la loi du 10 mai 1834.

Il est recommandé de sonner les motifs qui ont provoqué cette mesure disciplinaire, ainsi de vous mettre à votre disposition dans le sens déjà indiqué par ma dépêche du 25 octobre 1852.

Réceivez, Monsieur le commandant, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre secrétaire-d'Etat de la marine et des colonies.
Pour la mi-nuit et plus son ordre.
Le conseiller d'Etat directeur des colonies,
MUSTRO.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Le chef de division, Commissaire-Imperial aux îles de la Société, a quitté Papeete le 11 novembre, à midi, sur l'aviso à vapeur le *Duc*, pour aller visiter les districts de l'île Moorea. Il était accompagné de ses deux officiers d'ordonnance et de plusieurs officiers.

On lit dans le *Feu-no-Taketi*:

« Le Gouverneur, voulant donner un témoignage spécial de satisfaction au grand-juge Nauheri, l'a invité, avec sa famille, à passer quelques jours à l'hôtel du Gouvernement. »

Début d'année dernière, il y avait réuni nombreuses dans les salons du Gouvernement; S. M. la reine et les filles du grand-juge Nauheri assistaient au dîner. A voir l'attitude pleine de grâce, d'aisance et de réserve tout ensemble de ces femmes, leur facilité et leur esprit de conversation, on ne pouvait se défendre de cette pensée : que l'heure est proche où la civilisation de la France s'assimilera la population entière de Tahiti. Quand le niveau moral des étrangers qui fréquentent ce pays se sera élevé; quand des familles nombreuses d'honnêtes émigrants y auront été attirées par le développement du commerce et de l'industrie; quand, sous le direction du gouvernement, l'instruction publique aura pris le haut caractère qui lui convient, que la langue française y sera parlée, non donc qu'il se forme, à Tahiti, avec l'élément indigène, une société pleine de charmes et d'une élégance qui aura son cachet spécial. Jusqu'ici le gouvernement, par son admirable police, a réussi à faire disparaître des rues et des places publiques, les soins de désordre qui avaient donné au pays un aspect mauvais renom; mais cela ne suffit pas. Des instants que Tahiti est destiné à faire partie de la grande famille française, il faut y faire pénétrer la langue; les

mœurs, les usages de la France. Il est du devoir du gouvernement de ne pas laisser se perdre dans les seules influences californiques une population vraiment intéressante et qui ne demande qu'à connaître la vraie voie de la civilisation pour y faire de rapides progrès. Pour atteindre ce résultat, nous comptons beaucoup sur les instituteurs que nous enverra la France; nous croyons surtout sur le dévouement des soeurs de Saint-Joseph, qui, précisant à la fois d'exemple et de précepte, graviront profondément le sens moral dans l'âme des jeunes îles; mais le gouvernement a son rôle à part, celui de s'efforcer d'apprendre aux familles des chefs quelle dignité leur impose le pouvoir dont ils sont les dépositaires.

Les quatre districts de Papeea, Paravai, Papaoz et Pareo qui ont été créés pour le 10 à la reconstruction du magasin d'entreposage, sont en cours de construction de venir ont, avec leur entrée ordinaire, élevage le montant de 1000 francs chacun. Dès le 3, malgré les difficultés résultant d'un travail qui doit de leurs habitudes, l'œuvre des indigènes était terminée. Aujourd'hui ne reste plus qu'à remplir en briques les intervalles des portes. Ainsi cette construction portera à la fois le caractère de sécurité des habitants à l'administration accrue et la première mesure de changement que la fabrication des briques prépare aux habitans dans leur mode de vie, en attendant la saison des pluies. Un jour viendra, qui n'est pas lointain, nous l'espérons, où nous pourrons remplacer le pavadous de la toiture par des tuiles, et alors vraiment la ville commencera à prendre le cachet monumental que l'avenir, et un avenir prochain, lui réserve.

NM-les représentants de la France et de l'Angleterre ont adressé à S. M. le Roi des îles Sandwich la protestation suivante, que nous trouvons dans un journal à Honolulu.

Sire,

Heureux de donner à Votre Majesté une nouvelle preuve de notre respect, nous éprouvons le besoin de l'ini faire savoir, en toute qualité de représentants de la France et de la Grande-Bretagne, que nous connaissons la démarche insuline reconnaissable par un certain nombre de citoyens des Etats-Unis, négoceurs, propriétaires ou membres de la compagnie protestante fixés dans l'île d'Oahu. Le but de ce dérangement est d'engager Votre Majesté à abîmer sa souveraineté et l'indépendance de son archipel, par la négociation immédiate d'une annexion aux Etats-Unis. La petition adressée à cet effet à Votre Majesté, par les personnes sus-indiquées, a été, en outre, de la part de quelques fonctionnaires hawaïens également fixes à Honolulu, l'objet d'une faveur particulière et d'un appui cordial. De pareils actes ont répandu l'inquiétude parmi les résidents français et anglais.

Dans des circonstances aussi graves, nous considérons comme un devoir de rappeler à V. Majesté que la France et la Grande-Bretagne, dans l'application des traités avec les îles Sandwich, et au sujet de ces îles, veulent que Votre Majesté, ses héritiers et successeurs soit tenus d'accorder considération aux sujets français et anglais les mêmes avantages et priviléges que ceux qui sont accordés aux sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée; nous ne pouvons pas plus lui laisser oublier que la déclaration du 28 novembre 1843, qui lie la France et l'Angleterre, repose essentiellement sur cette convention, que Votre Majesté a signé.

En vue de ces motifs, nous déclarons, au nom de nos Gouvernements, que toute tentative d'annexer les îles Sandwich à une puissance étrangère quelconque serait une contravention aux traités existants, et ne pourrait être vue avec indifférence par nos augustes souverains.

Nous prions encore Votre Majesté de nous permettre de lui faire quelques observations sur la situation hawaïenne; elle ne pourra abîmer sa souveraineté et l'indépendance de ses îles que dans certaines circonstances qui ne se sont pas produites, et que, selon le droit des gens, aucun motif ne peut empêcher son royaume, ou entamer une négociation avec cette pensée, sans le consentement de son peuple.

Nous prions également que le moment est venu pour nous de rappeler à Votre Majesté que nous avons été informés, que, elle ne doit s'associer en rien à la tentative d'annexion à l'Angleterre ni à toute autre dans l'avenir; parce que ce ne serait rien moins que la violation des traités existants et de la charte indépendante hawaïenne, que Votre Majesté a jure et promis de respecter.

Honolulu, le 4^e septembre 1853.
Le Conseil de S. M. Brian-

Le Consul, Commissaire de
S. M. l'Empereur des François;

W. M. MILLER. E. PERRIN.

Le navire chilien *Puquio* de la Sereno est arrivé ces jours derniers des îles Sandwich. Ce bâtiment, visité des plus méfi



Le maladie de variole avait cessé à Honolulu, mais se répandit
à cause sur la population indigène des autres îles de l'archipel.

The friends of the late M^r. FREDERICK E. L. MONTE-

Nos lecteurs se rappelleront que nous avions fait appeler, il y a quelque temps, à la philatélie des sociétés de poste et de télégraphie dans les villes où pouvoient nous trouver nos amis envers le vaste pourvoir à la poste et au télégraphe. Cet appel a été entendu, et nous venons de recevoir d'Honolulu une lettre contenant du vaste et magnifique programme, nous l'espérons, d'heureux effets. Nous demandons donc à nos lecteurs aux courtauds d'expériences qui sont tenus en ce moment pour nous faire une copie redigée des habitants de ces îles, et plus tard nous leur ferons connaître tous les résultats. Le docteur Hillebrandt, aunque nous sommes redébale de ce bonheur nouveau, et qui voudra bien accepter si toute l'assurance de notre reconnaissance pour le service imminent qu'il vient de rendre nous, en mademoiselle en chef de poste à Honolulu.

Le plus grand éloge que nous puissions faire de son talents et de sa philatélie c'est de dire qu'il a d'après les journaux des Sandwich, que la majorité de la population Hawaïenne doit aux efforts et à l'ingénierie de cet érudit praticien d'avoir une heureuse vie dans. Voici la lettre que nous recevons de

Hanover, 30 sept 1853.

Monsieur le Rédacteur,
Ayant lu ce matin un article dans le *Messager de Tahiti* du 24 aost, dans lequel vous sollicitez l'envoi de vaccin à l'Ile de Tahiti, je m'emprise de vous en envoyer par le *Pouquette de la Seine* qui va partir après-demain.

La petite boîte contient des crouttes, dont une enveloppée
seule dans un morceau de papier, est prise d'un enfant blanc.
Les autres viennent du bras d'un enfant indigène bien sain. Les
quatre verres sont chargés avec du vinaigre frais du bûcheron
jour. Avec la promesse de retenir mes contributions aussi fre-
quemment que l'occasion se présentera, j'ai l'honneur, Mon-
sieur, de signer avec l'expression du plus haut estime.

serviteur,
- Wilhelm Hillebrand, docteur-médecin.

NOUVELLES DIVERSES.

— Désirant honorer la mémoire de Don Juan Donoso, Comte, marquis de Valdegamas, et donner un témoignage de sa haute considération méritée par les services qu'il rendit durant sa vie, à la religion, à la société et à la monarchie, M. la Reine a décreté que les dépouilles mortnelles du marquis de Valdegamas, déposées à l'église Saint-Philippe-du-Roule à Paris, seraient transportées à Madrid, à l'église de San Isidro.

— Dans les premiers jours de juillet, à neuf heures, à Toulon, un opération fort importante, quia été commencée d'un plus sacré succès et assuré desormais l'assassinat des attaques et aux frégates en chantier une réserve préparée pour satisfaire aux nouvelles exigences de la guerre et de l'art imposées au matériau naval. Le vaisseau de 100 canons "L'Étendard", dont la coque va chanter au Mourir, n'a pas près terminé, a été scie par sa plus grande section transversale, et allongée de près de 7 mètres par la partie arrière. Les deux dernières parties de la coque ont été démontées et des deux dernières, interroges correspondantes, ce qui a permis à recevoir un appareil à vapeur de 300 chevaux et le combustible nécessaire pour le développement de cette frégate missante.

— Les affaires d'Orient sont loin de présenter une apparence pacifique.

— L'aviso à vapeur le *Goliath*, de 120 chevaux, mis au
vapeur du chloroforme, a fait à Lorient, sous les yeux du
ministre de la marine, ses premières expériences. Après plusieurs
évolutions dans la rade, il aprîs le large, et, malgré la grêle
et le vent, il s'est éloigné à environ trois lieues, ne la
pas moins de deux nœuds. Le succès de cette invention,
l'influence est appelée à donner à la marine à vapeur une
place complète.

— S. M. la Reine Christine d'Espagne vient, dit-on, de s'établir dans le château de la Malmaison.

DIED

At the residence of Mess^{rs} Hort, Papeete, on saturday, 12th instant, at 6 o' clock A. M.

F. B. L. Montefiore, esq^r, aged 26 years, much regretted by his friends and acquaintances.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 1 AU 11 NOVEMBRE 1883

DATES.	PRÉSSION BAROMÉTRIQUE ^a			TEMPÉRATURE.			Humidité moyenne en cent. ^b	ETAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE.		
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.	VENTS de la base.		CIEL.	MER.	Phénomènes particuliers.
S. 5	761,912	1,45	23,7	29,6	26,65	79,25	E. l.	Beau.	Belle.	
D. 6	761,112	1,50	23,6	29,5	26,70	80,75	E. g. f.			
L. 7	760,442	1,50	23,6	29,5	26,70	78,00	E. l. b.			
M. 8	760,175	1,60	23,0	30,5	26,50	79,00	E. f.			
M. 9-175	759,800	1,60	22,5	29,8	26,15	78,50	E. f.			
M. 10	759,530	1,55	22,9	29,9	26,40	79,00	E. l. h.			
V. 41	759,597	1,60	22,8	30,0	26,40	85,50	Pluvieux. variable.	Gr. pl. or.		